



Communiqué de presse

Vendredi 12 juillet 2019

Conseil de Paris - Lancement du premier magasin-atelier dédié à la réparation de petit électroménager

Le Conseil de Paris a voté hier son soutien à l'installation dans le 18^e arrondissement du premier lieu parisien dédié à la réparation et la lutte contre l'obsolescence programmée. Ce projet réunit l'industriel français Seb et l'entreprise d'insertion Arès.

La Ville de Paris a adopté en juin 2017 un plan ambitieux pour le développement de l'économie circulaire sur son territoire. Afin d'assurer cette transition nécessaire vers une économie moins gourmande en ressources, la Ville souhaite notamment soutenir le développement de la réparation, de la lutte contre l'obsolescence programmée et de l'économie de la fonctionnalité.

C'est en ce sens que la Ville de Paris a voté hier l'implantation dans un local du bailleur I3F, partenaire du projet, d'un magasin-atelier collaboratif ouvert à tous et entièrement dédié à la réparation de petit électroménager. Cette expérience inédite lancée grâce au soutien de la Mairie du 18^e arrondissement, est le fruit de la collaboration entre SEB, groupe industriel français, et ARES, un acteur clef de l'économie sociale et solidaire. Elle permettra la création d'emplois en insertion pour la logistique du site et la réparation des appareils.

« Ce projet s'inscrit dans la droite lignée des actions engagées par la ville dans le cadre de son plan « Fabriquer à Paris ». Transformer les déchets en ressources, relocaliser les activités de re-fabrication en ville et créer de l'emploi, sont les objectifs que nous nous sommes fixés pour faire de Paris une ville plus productive, frugale et inclusive. Je me réjouis de voir ces deux acteurs de l'industrie et de l'insertion associés pour faire la preuve de l'impact économique, social et environnemental des circuits courts » précise Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

« Ce lieu est une très belle innovation sociale et circulaire. J'espère qu'il prouvera aux industriels qu'on peut développer un modèle plus vertueux, socialement et écologiquement, tout en restant compétitif économiquement » explique Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale.

Plusieurs activités complémentaires seront mises en place au sein du lieu : la location de petit électroménager, la rénovation de produits inutilisables retournés par les consommateurs, la formation et la sensibilisation des consommateurs à la maintenance et la réparation de leurs appareils. Un incubateur de projets d'économie circulaire sera également installé dans ce cadre.

Contact presse : Camille Pavlovic / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61